

Législature 2020-2025 Délibération no 210 Séance du 18/06/2024

Motion du groupe Centre-VL signée par Mmes Pélagie N'guessan Dessi et Laurence Raïola

Un soutien concret aux familles thônésiennes pour la pratique d'activités sportives et culturelles

Considérant :

- Les bienfaits de la pratique sportive et des activités culturelles pour la santé, le développement personnel et le vivre-ensemble ;
- Les potentielles difficultés financières qu'induisent les coûts à la pratique de.ces activités en club ou association pour de nombreuses familles thônésiennes ;
- Le faible coût d'une mesure ciblée, pour des effets individuels importants; l'importance de soutenir activement les clubs et associations sportives et culturels de notre commune.

Le Conseil municipal invite le Conseil administratif

Par 15 voix pour, 8 abstentions

A soutenir cette démarche qui se veut une mesure directe, concrète et efficace pour nos communiers.

- A étudier la création d'un « chèque famille » pour nos communiers ;
- A définir les critères des clubs et associations couvertes par cette subvention en privilégiant les entités thônésiennes ou implantées dans les Trois-Chêne ;
- A définir un règlement d'attribution de ladite subvention;
- A présenter le fruit de ses réflexions en commission finances.

Thônex, le 19 juin 2024/ck



MM-24-18 cm 18/06/2024

THONEX.CH